

La réforme de décentralisation du stationnement payant sur voirie entrera en vigueur en France le 1er janvier 2018. De nombreux pays européens ont déjà mis en place une réforme semblable. Leurs retours d'expériences sont très précieux pour les collectivités territoriales françaises.

C'est dans ce cadre que le GART et la FNMS organisent conjointement une journée d'échanges entre les collectivités territoriales françaises, européennes, et les représentants des professionnels du stationnement en France et en Europe.

L'objectif de cette journée d'échanges est de présenter quelques retours d'expériences européens pour identifier concrètement les « bonnes pratiques » et les écueils à éviter pour la mise en place de la réforme française.

COLLOQUE

La décentralisation du stationnement payant sur voirie en Europe : enseignements pour la mise en place de la réforme française

RENSEIGNEMENTS



Transports en commun :

Métro

Ligne 12 : Notre Dame de Lorette ou Trinité d'Estienne d'Orves

Ligne 7 : Le Peletier

Ligne 9 : Chaussée d'Antin Lafayette

RER

Ligne A : Auber

Ligne E : Saint-Lazare

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de remplir
le bulletin d'inscription,
disponible sur le site www.gart.org
Rubrique > *Nos événements*

COMMENT S'Y RENDRE ?

Espace Victoire

52 rue de la Victoire

75009 PARIS



Accès adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Mercredi 9 mars 2016

Espace Victoire—52 rue de la Victoire—75009 Paris

Programme

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture du colloque

Par Louis NEGRE, président du GART et Patrick PIRODON, président de la FNMS

09h30 Présentation de l'étude : « La gestion du stationnement payant sur voirie en Europe. Quels enseignements pour la France ? »

Mounia MOUDJED, chargée de mission auprès du directeur général du GART
Nigel WILLIAMS, président, STATIONM

10h30 Table ronde n°1 : Quelle politique de stationnement mettre en œuvre dans le cadre de la réforme ?

Thématiques abordées :

A/ Transport, mobilité et stationnement : trois pans des politiques publiques intimement liés
B/ Tarification : une nécessaire cohérence des systèmes tarifaires entre stationnement sur voirie, en ouvrage et dans les réseaux de transport
C/ Quelle stratégie de communication pour accompagner la mise en œuvre de la réforme ?

Wiard KUNE, directeur du stationnement, Ville d'Amsterdam, Pays-Bas et Jean-Noël MARTEAU, directeur de projet, Egis Projects

Antoni ROIG ALEGRE, directeur du stationnement, BSM, Ville de Barcelone

Laurence A. BANNERMAN, secrétaire général, AIPARK (Associazione Italiana tra gli Operatori nel settore della Sosta e dei Parcheggi), Italie

Spencer PALMER, directeur transport et mobilité, London Councils (avec une intervention vidéo de Nick LESTER, corporate director for Services, London Councils)

Animatrice : Catherine LE FRECHE, membre de la Commission Stationnement et Mobilité de la FNMS

12h30 Cocktail déjeunatoire

14h 00 Table ronde n°2 : La mise en œuvre pratique de la réforme

Thématiques abordées :

A/ Surveillance du stationnement : quelle organisation mettre en place ? quels sont les avantages et inconvénients respectifs de la régie et de l'externalisation ?

B/ La gestion des contestations : quelle volumétrie ? comment s'organiser pour gérer les recours ?

C/ Aspects financiers : quels sont les principaux postes de recettes et de dépenses ? quelle est l'efficacité du système ?

Chantal ROLAND, responsable de la cellule Stationnement, Région Bruxelles Capitale et Thomas BIMSON, directeur, Indigo

Oscar RODRIGUEZ, directeur de la mobilité et du stationnement, Empresa Municipal de Mobilidade e Estacionamento (EMEL), ville de Lisbonne et Paulo NABAIS, directeur général, EMPARK Portugal

Elisio BAPTISTA, ancien directeur du stationnement de la ville de Nieuweigen, conseiller senior auprès de la coopérative ParkeerService

Mahmood SIDDIQI, directeur transport et voirie, Royal Borough of Kensington and Chelsea & London Borough of Hammersmith and Fulham

Animateur : Guy LE BRAS, directeur général du GART

16h00 Réaction de deux grands témoins de la journée : quels enseignements tirer pour la mise en œuvre de la réforme en France ?

Bertrand BARTHELEMY, Vice-Président, Président du Collège des Prestataires de Services de la FNMS

Jean-Jacques BERNARD, vice-président de Rennes Métropole, maire de Thoirgné-Fouillard, président de la commission stationnement du GART

16h45 Conclusion de la journée

Par Stéphane ROUVE, préfet, délégué de la mission interministérielle pour la décentralisation du stationnement (MIDS)